

Comptes de gestion de l'ea<sup>e</sup> 1956 :

Le conseil municipal.

Vu le compte rendu de M. Thivaut et Joachim, percepteur de  
ressources et dépenses, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1956 jusqu'au 31 décembre  
suivant lequel comprennent : 1<sup>o</sup>) Le rappel du compte final de l'ea 1955,  
2<sup>o</sup>) les recettes et les dépenses des 12 premiers mois de l'ea 1956; les recettes  
et les dépenses des autres mois budget.

Vu le détail des opérations de l'ea 1956 établi en regard du compte  
et présentant les recettes et les dépenses de l'exercice et des trois premiers mois  
de la gestion 1955.

Vu les diverses justifications présentées à l'appui tant du compte de la  
gestion 1956 que des opérations complémentaires effectuées en 1955  
l'assemblée entend le compte administratif dans lequel M. le Maire  
a exposé le motif des dépenses par lui mandatées.  
Considérant que les opérations ont été effectuées régulièrement  
délibéré.

M. 1<sup>o</sup> Statuant sur la situation du comptable au 31-12-1956, le conseil  
admet les recettes de la gestion 1956 : 2826 615  
les dépenses : 3178 482

Taxe l'accès à l'eau : 353 867

Le compte précédent donnait comme excédent de recette : 1431 722

Déclare le comptable débiteur pour la gestion 1956 : 1077 955

M. 2 Statuant sur les opérations de l'ea 1956 pendant  
l'année 1956 + les 3 premiers mois de 1955

savoir	recettes	: 3691 830
	dépenses	: 3914 035
	excédent de dépenses	: 221 205
	excédent de recette 1955	: 1431 722

Résultat définitif excédent recette 1956 : 1210 512